

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels sont les avantages sociaux de l'éducation ?

- Les adultes diplômés dont le niveau de formation est plus élevé sont plus enclins à être plus satisfaits de leur vie et à montrer de plus importants niveaux d'engagement civique et social.
- De même, les élèves de 8^e année qui ont davantage de connaissances civiques sont plus susceptibles de se rendre aux urnes et d'être favorables à l'égalité entre les sexes.

Description

L'amélioration du bien-être de la population et le renforcement de la cohésion sociale comptent parmi les grandes priorités de l'action publique dans tous les pays de l'OCDE. Il existe un consensus sur l'importance du rôle que l'éducation et les compétences peuvent jouer pour atteindre ces objectifs mais les certitudes quant aux moyens de parvenir à ce but sont beaucoup moins grandes. Cet indicateur analyse la relation entre le niveau de formation et des aspects du bien-être social (les « retombées sociales ») dans les pays de l'OCDE. Il étudie trois de ces retombées : la satisfaction que procure la vie, la participation électorale et l'attitude vis-à-vis de l'égalité entre les sexes.

Résultats

Satisfaction que procure la vie : les adultes dont les niveaux de formation sont plus élevés sont généralement davantage susceptibles d'être plus satisfaits de leur vie que ceux ayant des niveaux de formation moins élevés. En moyenne, dans les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, les adultes se disant satisfaits de leur vie sont 76 % parmi les diplômés de l'enseignement supérieur et 58 % parmi ceux ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les différences à propos du niveau de satisfaction que procure la vie selon le niveau de formation sont faibles dans les pays disposant d'un niveau de satisfaction générale supérieur à la moyenne et ont tendance à être importantes dans les pays dont le niveau de satisfaction générale est inférieur à la moyenne.

Participation électorale : le niveau de formation est en corrélation positive avec plusieurs types de retombées civiques et sociales, comme la participation aux élections, l'intérêt pour la politique et le bénévolat. Les corrélations entre le niveau de formation et ces retombées sociales sont positives, dans une mesure statistiquement significative, dans la plupart des pays qui ont participé à l'enquête. En moyenne dans les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, seuls 74 % des adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire participent au vote lors des scrutins nationaux ; néanmoins cette proportion atteint les 87 % parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Ces corrélations restent généralement positives même après contrôle de l'âge, du sexe et des revenus. Ce constat sug-

gère que des niveaux de formation plus élevés peuvent contribuer à la participation électorale grâce à l'élévation du niveau de connaissance et de compétence ainsi qu'à celle du statut social ; ceci pourrait jouer un rôle incitatif en faveur du vote.

Perception des inégalités entre les sexes : les élèves de 8^e année (soit ceux âgés de 14 ans environ) qui ont un niveau plus élevé de connaissances civiques sont plus susceptibles, une fois adultes, de se rendre aux urnes et d'être favorables à l'égalité entre les sexes. En moyenne dans les pays de l'OCDE, les élèves dont le niveau de compétences civiques est le moins élevé accusent un score de seulement 43 points sur l'échelle ICGS d'attitude favorable à l'égalité entre les sexes escomptée à l'âge adulte, contre un score de 55 points pour ceux qui atteignent les plus hauts niveaux sur cette échelle.

Définitions

Cet indicateur se base sur les travaux du Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société, en collaboration avec le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI). La méthodologie retenue est basée sur les travaux menés dans le cadre du projet du CERI « Les retombées sociales de l'éducation ». Les calculs se basent sur les microdonnées provenant de l'Enquête sociale européenne (ESS) de 2008, du Programme international d'enquêtes sociales (ISSP) de 2006, de l'Enquête sociale générale (GSS) de 2008 (au Canada et en Nouvelle-Zélande), de l'enquête Social Capital Survey for Korea (KEDI) de 2008 et de l'enquête Lifelong Education Survey (KEDI) de 2009 (en Corée), et de l'enquête National Health Interview Survey (NHIS) de 2008 (aux États-Unis).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2011 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A11).

Autres publications de l'OCDE

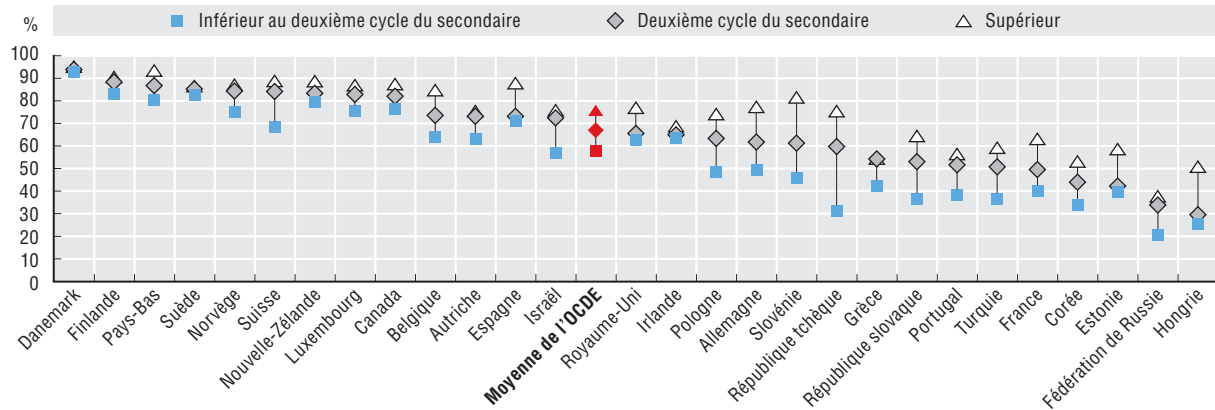
L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale (2010).

2. LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉDUCATION

Quels sont les avantages sociaux de l'éducation ?

Graphique 2.11. Proportion d'adultes satisfaits de leur vie, selon le niveau de formation (2008)

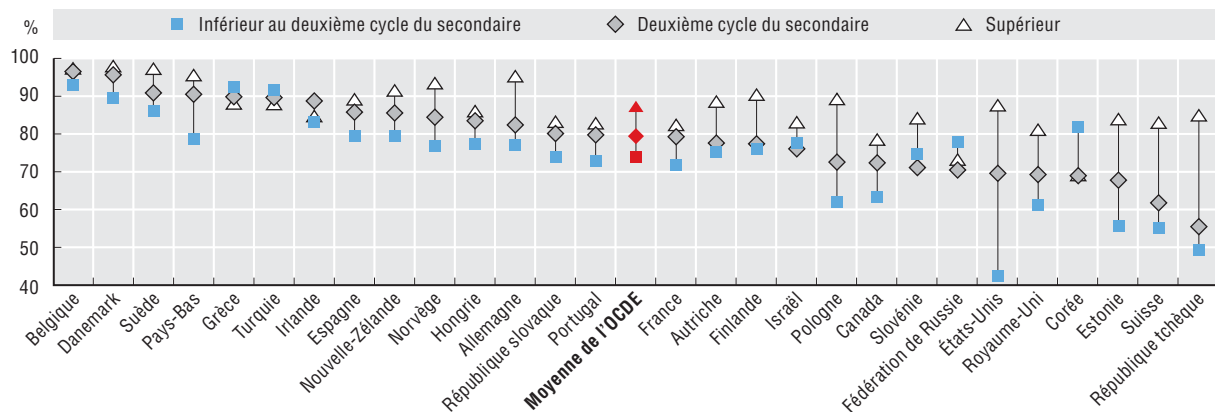
Ce graphique montre le pourcentage d'adultes se déclarant satisfaits de leur vie, selon le niveau de formation. Les adultes dont les niveaux de formation sont plus élevés sont généralement davantage susceptibles d'être plus satisfaits de leur vie que ceux ayant des niveaux de formation moins élevés.



Source : OCDE (2011), Regards sur l'éducation 2011, tableau A11.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932470376>.

Graphique 2.12. Proportion d'adultes votant, selon le niveau de formation (2008)

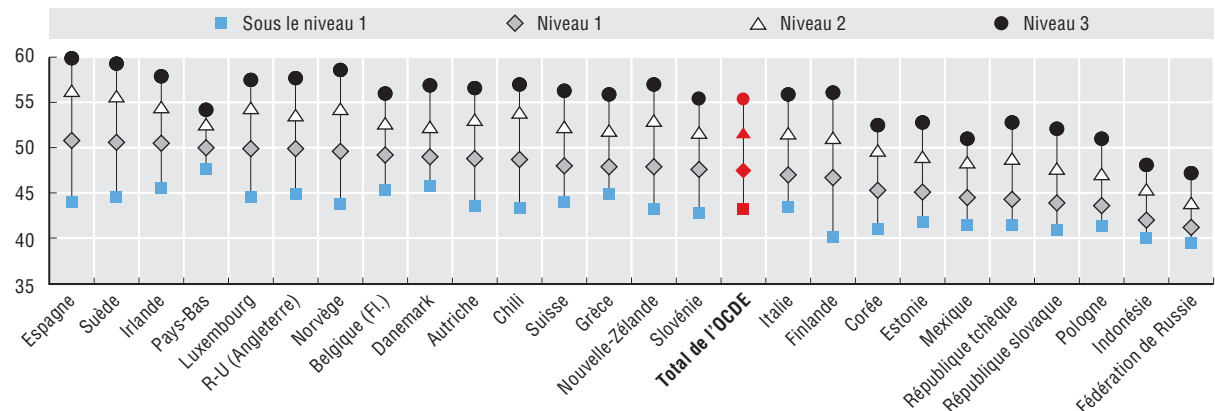
Ce graphique montre le pourcentage d'adultes ayant déclaré s'être rendu aux urnes à l'occasion du scrutin national le plus récent, selon le niveau de formation. Les adultes dont les niveaux de formation sont plus élevés sont généralement davantage susceptibles de voter que ceux ayant des niveaux de formation moins élevés. Les pays dans lesquels le suffrage est obligatoire (la Belgique, la Grèce, le Luxembourg et la Turquie) sont pris en compte dans cette étude.



Source : OCDE (2011), Regards sur l'éducation 2011, tableau A11.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932470376>.

Graphique 2.13. Proportion d'élèves montrant une attitude favorable à l'égalité entre les sexes, selon le niveau de connaissances civiques (2009)

Ce graphique montre le pourcentage d'élèves manifestant une attitude favorable à l'égalité entre les sexes, selon le niveau de connaissances civiques. Les résultats s'appuient sur une enquête menée auprès des élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire (8^e année) dans laquelle les élèves doivent, par exemple, indiquer s'ils sont favorables à la parité au sein du gouvernement.



Source : OCDE (2011), Regards sur l'éducation 2011, tableau A11.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932470376>.



Extrait de :
Education at a Glance 2011
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Quels sont les avantages sociaux de l'éducation ? », dans *Education at a Glance 2011 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-20-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.